
Amap Las Branas Ferme Saint Joseph OGFA 209 Boulevard du Cami Salié PAU

Permanences « Accueil » 18h/ 19h45 Saison 31 2 mai / 31 octobre 2023 mise à jour le 22/04/2023

Référent(e) :

Le sac bleu (mention « PAU »), outil de l'accueil, est rangé dans la salle d'hippologie.

Il contient le classeur «Amap Las Branas Accueil saison 31 », un sachet de stylos avec 2 clés (cadenas du grand portail et porte véranda du foyer) ; il accueille aussi le classeur du contrat légumes.

Le classeur « Accueil saison 31 » est composé :

- pour utilisation à chaque permanence, d'un document « Amapiens/Emargements » et d'un document « Produits non récupérés, donnés au foyer ».
- pour consultation, d'un document « Amapiens coordonnées », d'un document « Produits/Dates de distribution » et d'un document « Produits/Producteurs/Référents/Coordonnées».

Les documents (imprimés sur du papier cartonné) sont formulés pour la saison et le sac bleu reste dans la salle d'hippologie durant la saison.

Le déroulement de la permanence :

- prendre la clé (porte clé en forme de banane) ouvrant la salle d'hippologie, « au poulailler » ; pour ceux qui ne connaissent pas le lieu, se renseigner à la distribution précédente auprès de la personne de permanence sur le lieu dénommé « au poulailler » ; ouvrir la salle d'hippologie, prendre le sac bleu (au fond de la pièce, face aux WC, à droite) ; un petit tableau s'y trouve et peut être utilisé, libre à la personne de permanence de l'employer : pour cela elle devra mentionner les informations du jour, d'actualité et supprimer les informations obsolètes ; fermer à clé la salle d'hippologie ; prendre la clé du cadenas du grand portail afin de l'ouvrir ; s'installer dehors, dans la zone bleue, sortir le classeur, la trousse ; mettre à disposition des amapiens le doc « Amapiens/Emargements », qu'ils se chargeront d'émarger en autonomie.
- veiller à faire respecter le périmètre de garage des producteurs avant et pendant la distribution : il s'agit de la zone bleue, la verte est attribuée au producteur de légumes. Les zones rouges réservées au passage des poneys et des enfants doit rester libre impérativement. Plan ci-dessous.
- la distribution débute à 18h30. Le foyer viendra chercher ses légumes (contrat à 6 euros).
- clôturer la distribution à 19h30 ; libre aux producteurs et à la personne de permanence de contacter les amapiens distraits ; passer chez les producteurs pour prendre les produits non récupérés par les amapiens ; comme mentionné au préalable à chaque contrat, ceux-ci doivent être donnés au foyer Saint Joseph ; les noter sur le doc « Produits non récupérés, donnés au foyer » et les porter au foyer (clé porte véranda si fermée).

- ranger le classeur Accueil Saison 31, le sachet de stylos avec les clés, le classeur contrat légumes dans le sac bleu ; ranger le sac bleu dans la salle d'hippologie ; fermer à clé la salle d'hippologie ; remettre la clé de la salle d'hippologie "au poulailler », refermer le grand portail (le cadenas se referme sans clé).

Les remises de chèques pour la saison suivante:

Elles se font lors des 2 dernières distributions de la saison précédente ; traditionnellement c'est l'Accueil qui s'en occupe ; les chèques sont déposés dans des boîtes et gardés si besoin par le référent Accueil jusqu'à la dernière distribution ; les référents récupèrent alors les chèques. Les chemises jaunes (moins volumineuses) pourraient remplacer les boîtes ; dans ce cas il faudrait que les référents les apportent à l'Accueil auparavant.

Quelques conseils pour un Accueil réussi :

- Etre présent à 18h ; en cas de désistement, prévenir par mail l'ensemble des amapiens (amapj, liste des adhérents, envoyer un mail à tous) pour assurer le remplacement. A noter que la personne de permanence reçoit un mail quelques jours avant pour rappel.
- Veiller au placement des producteurs avant et après le début de la distribution ; les jours où la place manquera, les producteurs devront déposer les produits ne nécessitant pas de chambre froide dans la zone bleue puis ressortir leur véhicule.
- Mettre en place l'accueil, l'émargement en autonomie.
- Etre disponible, à l'écoute des producteurs, des amapiens et du personnel du Foyer et du Poney Club.
- Ne pas oublier de refermer à clé la salle d'hippologie et le grand portail.



Stationnement interdit dans les zones rouges. Passage des enfants et des poneys
Stationnement autorisé pour le producteur de légumes

Stationnement autorisé aux autres producteurs; les jours où la place manquera, les producteurs devront déposer les produits qui ne nécessitent pas de chambre froide, puis ressortir leur véhicule.

